

L'Écho de Saint Hilaire

Le mot du Maire



La commune est en pleine mutation. Les travaux vont bon train sur l'aménagement « La Borde ». Le bailleur social Colomiers Habitat a déposé les permis de construire pour les logements sociaux et les espaces réservés aux commerces. La vue de synthèse ci dessous donne un aperçu de ce que sera l'entrée sud du village.

Le lotissement du Soulè entre dans le temps de l'achèvement.

La commune entre dans une nouvelle dimension tant en vitalité qu'en gestion.

Cependant l'investissement communal prévu sur les voies publiques de dessertes de ces aménagements urbains ne bénéficiera pas des engagements techniques ou financiers des promoteurs tels qu'ils avaient été prévus, soit dans le permis d'aménager pour le Soulè, soit dans le protocole d'accord signé en 2013 pour La Borde (France Lot). Pour ce dernier aménagement le montage financier ne passe pas au filtre de la légalité notamment en ce qui concerne les plus values en matière de revente.

L'absence d'un projet urbain partenarial (PUP) est pénalisante pour la commune qui voit ses ressources espérées diminuer fortement.

C'est pourquoi les élus se sont engagés dans la maîtrise des dépenses couplées à une mise à niveau de la fiscalité.

Cette démarche devrait, si les aléas ne viennent pas la contrarier comme le cambriolage destructif des ateliers, permettre d'honorer les obligations de la commune en matière d'accessibilité dans lesquelles sont intégrées la salle polyvalente et la mairie.

Il s'agit là d'un enjeu communal de taille que la municipalité et les dépositaires de la vie communale sont déterminés à réussir !

Les vacances arrivent avec le beau temps retrouvé et elles seront bénéfiques pour tous. Profitons avec délectation de ces moments où la famille, les amis, les voisins se retrouvent.

André Morère



- ▶ **LE MOT DU MAIRE** P 1
- ▶ **BUDGET** P 2-3
- ▶ **LE MURETAIN AGGLO** P 4
- ▶ **ESPACE JEUNES** P 5
- ▶ **VIE ASSOCIATIVE** P 6
- ▶ **VIE LOCALE** P 7
- ▶ **EN BREF** P 8
- ▶ **DOSSIER : L'ECOLE DE FOOT en pages centrales**



L'ÉCHO DE SAINT HILAIRE
 Publication de la mairie de Saint-Hilaire 31410
 Tél. 05 34 46 01 90 - mairie.sthilaire31@wanadoo.fr
 Directeur de la publication : André Morère
 Conception rédaction : Monique Salamon
 Maquette et mise en page : Estelle Fontaine
 Impression : Imprimerie Cazaux à Muret.
 Remerciements aux élus, à tout le personnel de la mairie et de la CAM, et à l'ensemble des associations pour leur soutien et leur aimable participation à la réalisation de cette publication.

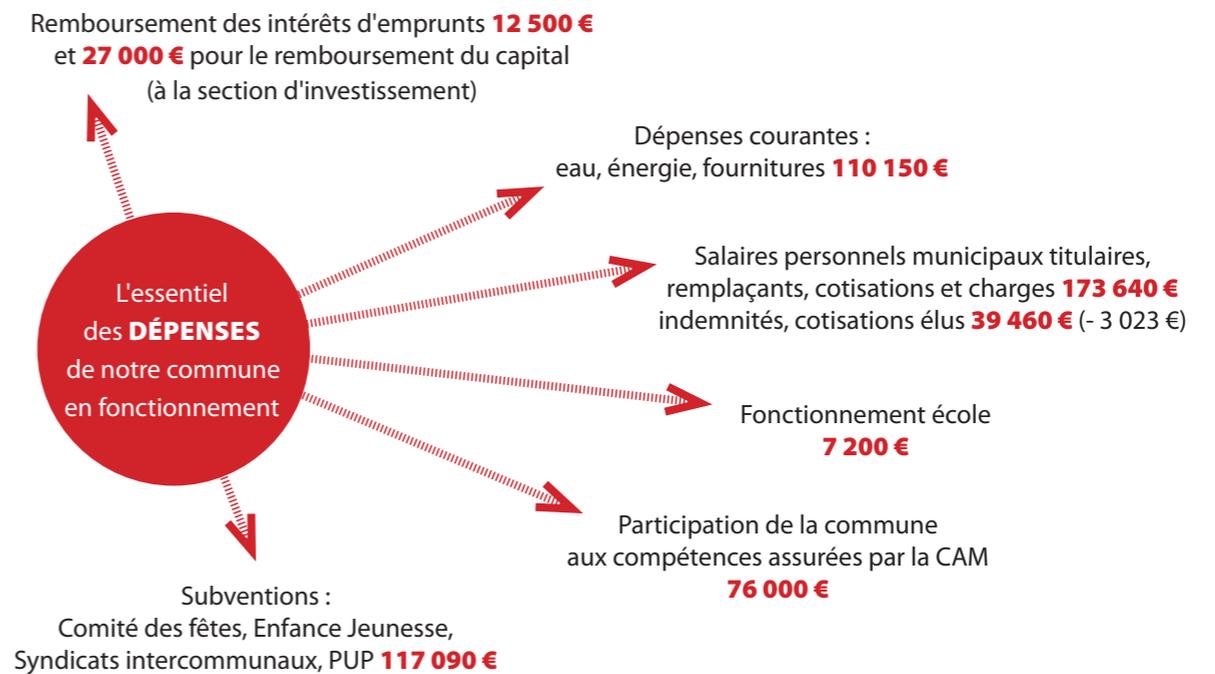
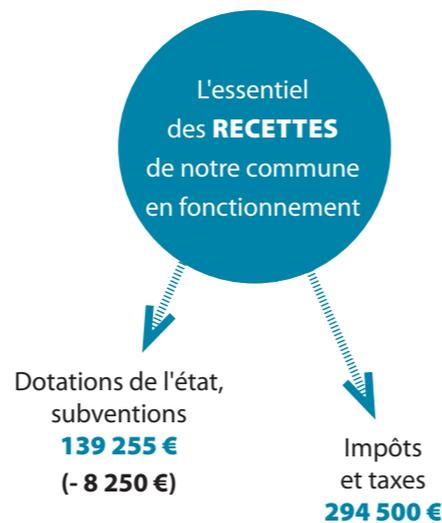


Le Budget communal 2016 voté par le Conseil Municipal est marqué :

▶ par **des recettes en diminution** du fait de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat, et le transfert de charges supportées par la commune tel que le coût relatif aux autorisations de droit du sol (ADS - permis de construire) auparavant pris en charge par l'Etat. Cette charge s'élèvera en 2016 à environ 12 000 € basés sur le nombre de permis de construire prévisionnel (150 € par permis).

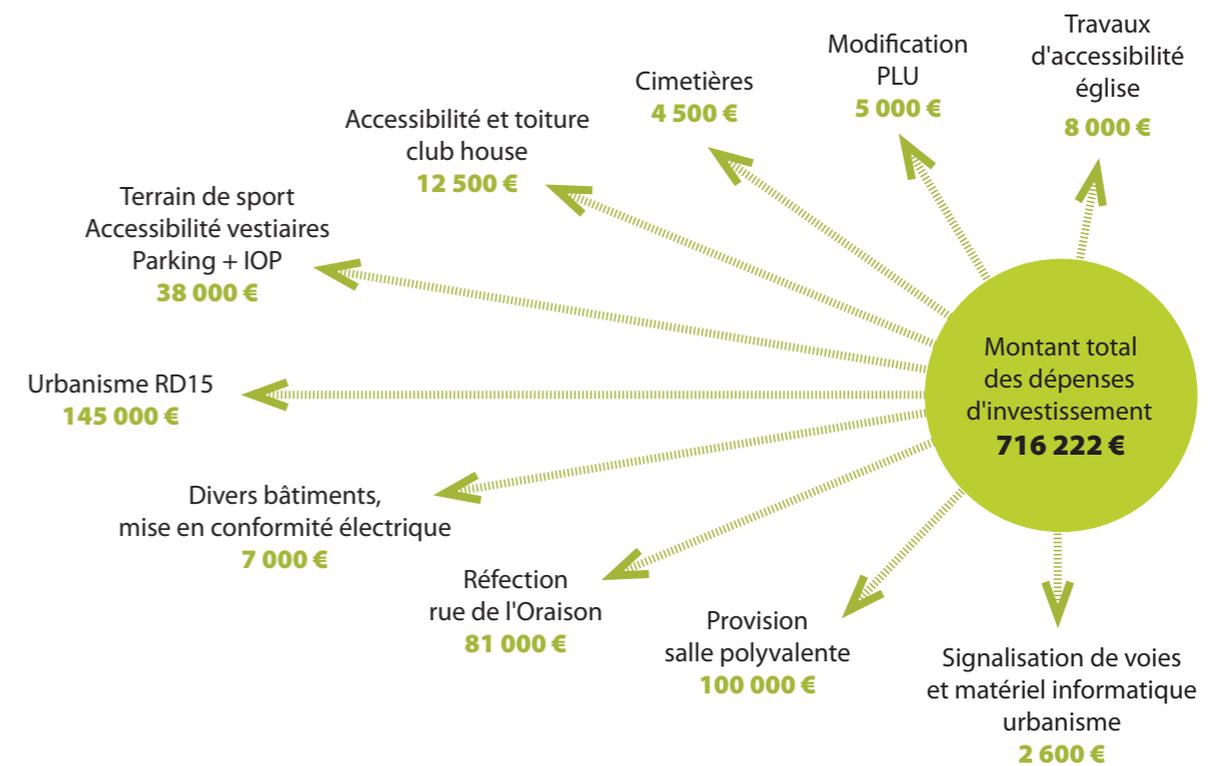
▶ et par voie de conséquence par **des efforts de gestion** dans les dépenses de fonctionnement fortement réduites :

- **Mutualisation des achats** (ex : nouveau contrat de fourniture électrique passé avec ENGIE qui prévoit une baisse des tarifs de 8 % par rapport au contrat précédent),
- **Economie sur les achats** de fournitures administratives, la téléphonie (renégociation du contrat téléphonie avec Orange),
- **Diminution des indemnités des élus** de 10 % sachant que les élus n'avaient déjà pas opté pour le taux plein des indemnités.



Le budget communal 2016 en dépenses et recettes s'équilibre à 757 157 € au titre du fonctionnement

Opérations d'équipement



Du nouveau dans la fréquence de collecte de vos déchets

En octobre 2016, le Muretain Agglo modifie la fréquence de collecte des ordures ménagères.

En quoi consiste l'opération ?

Faire évoluer la fréquence de collecte des ordures ménagères de 2 à 1 fois par semaine.

Pourquoi une seule collecte par semaine ?

La fréquence actuelle avec deux passages par semaine n'est plus adaptée à l'usage de la plupart des citoyens. En effet le Muretain Agglo a constaté une production de déchets et un taux de remplissage des bacs significativement inférieur entre le 1er jour de collecte et le second. En pratique beaucoup de citoyens ne sortent qu'une fois par semaine leur bac d'ordures ménagères.

Limiter le ramassage des ordures ménagères à une fois par semaine au lieu de deux va permettre de créer des économies en ressources, moyens et énergie et de limiter la hausse du coût de

gestion des déchets, collecte et traitement. Au-delà du fait que cela limitera l'augmentation de la taxe d'ordures ménagères, cela répond aussi à un comportement plus durable.

Comment cela va-t-il se dérouler ?

A partir d'octobre 2016, les ordures ménagères seront collectées une fois par semaine. En cas de jour férié, cette collecte sera systématiquement rattrapée dans la semaine sur un autre jour de collecte.

La fréquence de collecte des recyclables, bac ou sac jaune, ne change pas et reste à une fois par semaine.

En septembre, les habitants seront informés précisément sur les modalités. Un document précisant les jours de ramassage sera glissé dans chaque boîte aux lettres. Il sera indiqué le jour de collecte des ordures ménagères et le jour de collecte des

recyclables (car la fréquence de collecte des recyclables reste à une fois par semaine mais le jour de collecte pourra être changé). Toutes les informations seront également accessibles sur le site web de l'Agglo www.agglo-muretain.fr

Qui est concerné ?

L'habitat individuel en priorité car la production de déchets d'ordures ménagères est bien adaptée à cette fréquence de collecte d'une fois par semaine.

La collecte restera à deux fois par semaine pour les productions plus importantes et concentrées : habitat collectif vertical, équipements publics, zone d'habitat dense, commerces...

Pour tout renseignement Service Environnement du MURETAIN Agglo 05 34 46 30 50 ■



La nouvelle agglomération du muretain

La loi NOTRe portant sur la réforme de l'administration du territoire tend à développer le regroupement des syndicats et celui de la communauté des communes. Elle s'impose pour les établissements de moins de 15 000 habitants. C'est ainsi que le Muretain Agglo fusionnera avec la communauté de communes Axe Sud et celle rurale du Savès, Aussonnelle, cela au 1^{er} janvier 2017.

120 000 habitants seront ainsi regroupés dans ce nouvel établissement de coopération intercommunale. Un important et difficile travail d'harmonisation, de compétence, de la fiscalité et de la gouvernance est en cours. ■



PROGRAMME JUILLET/AOUT 2016

Mercredi 6 : Bubble-bump Lavernose 10€
Rdv 13h30 EJ (besoin covoiturage) **Je m'inscris**

Jeudi 7 : Jeux extérieurs

SOIREE EJ / RETRANSMISSION 1/2 FINALE / BARBECUE 3€
AVEC LE CENTRE DE LOISIRS **Je m'inscris**

Vendredi 8 : Tournoi BABY/PLAY

Lundi 11 : Atelier bricolage

Mardi 12 : Atelier cuisine

Mercredi 13 : CAP DECOUVERTE 20€
RDV 8h EJ (prévoir picnic) **Je m'inscris**

Vendredi 15 : activités proposées par les jeunes

Lundi 18 : Atelier DECO/bricolage

Mardi 19 : atelier cuisine

Mercredi 20 : « Ventrigriss » à ST Hilaire 8€
RDV 11h EJ / BARBECUE **Je m'inscris**

Jeudi 21 : Jeux sportifs

Vendredi 22 : Sortie Vélo au lac du Four de Louge
Rdv 11h EJ (Prévoir pic nic) **Je m'inscris**

Lundi 25 : Atelier Bricolage

Mardi 26 : sortie journée Toulouse (départ gare Muret)

Mercredi 27 : tournoi sportif et jeux de sociétés

Jeudi 28 : Atelier cuisine

Vendredi 29 : Repas partagé + jeux d'eaux

Le thème et le jour des soirées seront décidés avec les jeunes

Chantier VVV du Jeudi 7 au Mardi 12 juillet **Je m'inscris**

Tous les matins de 9h30 à 12h30 en partenariat avec les amis de St Hilaire, la municipalité et BGO.
Entretien du chemin communal longeant la gravière et arrosage des plantations.

AOUT

L'espace jeunes sera ouvert du 22 aout au 31 Aout

Lavernose express 25 et 26 Aout 2€ **Je m'inscris**

Sortie Mer Leucate prévue lundi 29 aout 20€ **Je m'inscris**

Les activités des autres jours seront décidées avec les jeunes

✓ Une liste d'idées d'activités est mise à disposition des jeunes à l'EJ

Accueil pendant les vacances

Pour toute inscription, il faut être adhérent du foyer rural et avoir rempli le dossier d'inscription.

L'Espace jeunes sera ouvert du lundi au vendredi de 14h à 19h. Les horaires et les activités sont variables en fonction du planning et des projets.

Ce logo **Je m'inscris** signifie qu'il faut s'inscrire.

Les sorties sont pour les 12/17 ans.

Sauf cas exceptionnel l'Espace jeunes est fermé pendant les sorties. Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter Valérie à l'Espace jeunes.

espacesjeunes.sainthilaire@mouvement-rural.org
Ou au : 06 32 02 65 07 ■

De l'Espace jeunes à l'Espace de Vie Sociale

La commune, la Caisse d'Allocations Familiales, la Fédération des Foyers ruraux 31/65, le Foyer rural de Saint-Hilaire, se mobilisent pour faire évoluer la structure de l'Espace jeunes.

Cette nécessaire évolution devra prendre en compte :

- la baisse de fréquentation malgré le soutien récurrent de la commune,

- l'ouverture de la structure aux diverses tranches d'âges de la population autour de la jeunesse,
- l'accueil des nouveaux habitants,
- les moyens de la CAF dédiés à ce type de projet.

Pour mener à bien cette démarche les partenaires vont s'appuyer sur un diagnostic communal qui est en cours d'élaboration. Ce premier pas consiste à collecter les rensei-

gnements par une rencontre avec les habitants et par la distribution d'un questionnaire.

Merci de réserver le meilleur accueil aux ambassadeurs de cette démarche.

Ce questionnaire est aussi disponible en Mairie pour les personnes qui n'auraient pas été contactées et qui souhaitent participer à cette enquête. ■

Un nouveau comité des fêtes

Suite à la démission du précédent comité des fêtes, un nouveau bureau est né sous la présidence d'Olivier Lefèvre, assisté de Philippe Subra vice-président, Véronique Clarens et Doriane Levêque à la trésorerie, et Valérie Subra et Olga Lefèvre au secrétariat.

Le nouveau bureau espère trouver de nouveaux bénévoles pour aider à l'organisation de toutes ses manifestations. Vous êtes anciens ou nouveaux résidents, ils ont besoin de votre aide en tant que membres actifs ou comme bénévoles, ainsi que de vos idées. Ils passeront cet été pour présenter le programme de la fête locale des 2, 3 et 4 septembre prochains. Réservez leur votre meilleur accueil. ■

Plus de renseignements au 07 68 83 11 00, par courriel à comitesh31@gmail.com

Le Club de l'Amitié

Le second semestre 2016 s'annonce riche en événements pour le club. A commencer par :

- une journée pique-nique le 14 juillet,
- une sortie à Carcassonne le 17 septembre avec visite du parc australien et repas typique sur place,
- le voyage aux Baléares du 9 au 16 octobre, déjà complet,
- une sortie cabaret le 27 novembre,
- et enfin le repas dansant de fin d'année prévu le 18 décembre, selon la disponibilité de la salle des fêtes de Lavernose.

Nous vous espérons nombreux, adhérents et également non adhérents au club, car de votre présence dépend la réussite de nos projets. ■



Le Club de l'Amitié lors de la sortie au village médiéval de Puy-L'Evêque le 5 juin

L'association "Petanqua" rend hommage à Emile Boéro

Comme annoncé dans le n°49 de *'ECHO'*, le club *Petanqua* a rendu hommage à Emile Boéro, aujourd'hui disparu, en donnant son nom au boudrome. C'est donc le samedi 11 juin que le club de pétanque, la famille d'Emile et la commune se sont retrouvés autour du terrain de pétanque pour la pose de la plaque "Boulodrome Emile Boéro".

Président fondateur du club largement investi dans l'association de sa création en 1977 jusqu'en 1983, Emile a mobilisé les énergies, animé, organisé les compétitions, créé des moments de détente notamment pour la fête et fait connaître St-Hilaire sur tous les terrains de pétanque des environs. Au plus fort de l'activité *La boule de St-Hilaire* comptait 120 licenciés dont 10 enfants ! Ce chiffre est à rapprocher du nombre d'habitants de la commune qui était de 400 ! Le club représentait près d'un tiers des habitants de la commune.

La pétanque à St-Hilaire a été, est et sera toujours au cœur de l'animation du village comme l'est son terrain et cela nous le devons à Emile qui a eu la volonté, la force et le charisme de créer les conditions pour que vive la pétanque en alliant compétition et détente.

Après les discours de M. Le Maire André Morère, de M. Dominique Ramalho Président de *Petanqua*, de Mme Boéro très émue, la plaque a été découverte.



Une exposition photos très émouvante a rappelé de nombreux souvenirs aux personnes présentes. Enfin, pour clôturer cet hommage, un magnifique buffet a ensuite été servi à tous les convives et un challenge a été organisé l'après-midi. Ce challenge portera le nom d'Emile Boéro. ■



Départ à la retraite de Francis Maréchal, Directeur de l'ALAE



Le 30 mars dernier Francis Maréchal, directeur de l'ALAE de l'école de St Hilaire avait convié toutes ses collaboratrices, les enseignants, les élus de la commune et ses amis à fêter son départ à la retraite.

Arrivé à St-Hilaire pour la rentrée 2010, Francis Maréchal a su s'intégrer dans un univers scolaire bien différent de l'école Jean Mermoz de Muret d'où il venait. Il a mis ses compétences de ges-

tionnaire et de titulaire du brevet d'état d'éducateur sportif au service des enfants de St-Hilaire et d'Ox et de la CAM.

C'est avec émotion qu'il a salué toutes ses collaboratrices, les enseignants, la commune et les parents avec qui il a eu des relations apaisées qui lui ont permis de réussir au mieux ses missions. Francis a salué la réussite d'une école de proximité pour laquelle il a œuvré. Il a également présenté sa remplaçante, Céline Armengaud, à qui il a souhaité une bonne réussite. **Merci Francis et bonne retraite !** ■

Votre factrice vous propose ses services

Dans le cadre de sa tournée de distribution, Aurélie, votre factrice, peut également vous rendre service et vous éviter des déplacements pour l'achat de vos produits postaux. "Je peux vous proposer au quotidien carnets de timbres ou enveloppes prêt à poster. Pour les commandes plus importantes et récupérées lors de mon passage, je vous livrerai le lendemain contre paiement par chèque ou espèces ». Pour des raisons de sécurité les produits ne seront remis qu'en main propre ou à un proche présent à votre domicile." ■



Incivisme

Les palmiers se sont fait la malle ! Profitant du pont de l'Ascension deux superbes palmiers qui avaient été plantés par la commune sur les abords de l'espace vert du pont de la Louge, se sont faits la malle. A vrai dire, ils ont été kidnappés par deux dames qui les ont déracinés et mis dans la malle de leur voiture bicolor. Ces deux palmiers qui ont survécu au gel, au vent, à la sécheresse et même aux blessures des roto fils, avaient pris un magnifique essor. Ils ne survivront certainement pas à la transplantation printanière

des deux dames indécates et voleuses et de surcroît peu au fait des pratiques horticoles. Souhaitons que les deux palmiers sauvent leur vie et donnent satisfaction à celles et ceux qui en profiteront. Ceci dit, **les deux voleuses ont remporté la palme de l'imbécilité et de l'incivilité que leur octroient les habitants de Saint-Hilaire.**

L'atelier municipal cambriolé Dans la nuit du 1^{er} au 2 juin l'atelier municipal a subi l'assaut d'une équipe de cambrioleurs qui a défoncé le portail métallique

et sérieusement endommagé la fourgonnette et le camion. Tout le matériel de jardinage et électroportatif a été dérobé. Grâce au signalement d'habitants et au travail de la gendarmerie la quasi totalité du matériel a pu être récupérée. Toutefois, la détérioration du bâtiment et des véhicules constitue une perte financière conséquente pour la commune du fait essentiellement du classement de la fourgonnette en épave. **Il convient de saluer dans cette affaire la formidable mobilisation de la gendarmerie de Muret.** ■

» Opposition au démarchage téléphonique

Depuis le 1^{er} juin 2016, les consommateurs peuvent s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition pour ne plus recevoir d'appels de prospections commerciales téléphoniques.

Un arrêté publié au Journal officiel du 28 février 2016 a désigné la société **OpposeTel** pour gérer

cette liste : "**Bloctel**", c'est son nom. Cet arrêté fait suite à la loi consommation de 2014 (article 9 et suivants).

La démarche pour s'inscrire est simple : communiquez votre numéro de téléphone aussi bien fixe que portable soit par courrier, soit sur le site **www.bloctel.gouv.fr**.

À la différence de la liste *Pacitel*, dont le service a fermé le 1^{er} janvier 2016, le respect de ce nouveau dispositif sera impératif pour les professionnels du démarchage. Une amende administrative de 75 000 euros par appel est en effet prévue s'ils ne respectent pas la loi.

En situation d'urgence, le premier acteur du secours, c'est vous !

Victime ou témoin d'un accident ?

| | | |
|-----------------------|----|----------|
| Pompiers : | 18 | } ou 112 |
| SAMU : | 15 | |
| Police, gendarmerie : | 17 | |

Lors de votre appel, pensez aux 3 points suivants :

- 1 "JE SUIS"** : S'identifier et se localiser.
- 2 "JE VOIS"** : Nature de l'événement.
- 3 "JE FAIS"** : Premières actions entreprises.

Vous entendez le signal national d'alerte

- Mettez-vous en sécurité** : Rejoignez sans délai un bâtiment.
- Tenez-vous informés** : Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, France Info, autres radios locales ou France Télévisions.
- Restez en sécurité** : N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par leurs enseignants.
- Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale**

Logos : République Française, Ministère de l'Intérieur, SAIP

» Message Vigipirate

Lancement de l'application mobile SAIP : Système d'alerte et d'information de la population

À la suite des attentats survenus en France en janvier et novembre 2015, la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise (DGSCGC) du ministère de l'Intérieur, en collaboration avec le Service d'information du gouvernement (SIG), ont travaillé au développement d'une application mobile d'alerte des populations.

Elle permet d'être alerté, via son smartphone, en cas de suspicion d'attentat ou d'événement exceptionnel susceptible de ré-

sulter d'un attentat (accident de sécurité civile).

Elle est gratuite, complète le dispositif d'alerte et d'information des populations (SAIP) déjà existant (sirènes, messages radios préformatés...) et s'inscrit dans une démarche globale de sensibilisation de la population aux risques.

Pour télécharger l'application, cliquez sur le lien "application mobile SAIP" disponible sur le site Internet des services de l'Etat en Haute-Garonne à l'adresse suivante : **www.haute-garonne.gouv.fr/vigipirate**.

» Infos Mairie

Ouverture de la Mairie

- Lundi - mercredi - jeudi - vendredi 8h30-12h et 14h-18h
- Fermeture le mardi
- Le samedi : permanence d'un élu de 10h à 12h

La permanence mairie du samedi matin est suspendue durant la période du 16 juillet au 20 août

Tél : 05 34 46 01 90 - Télécopie : 05 34 46 01 94
 Messagerie : mairie.sthilaire31@wanadoo.fr

L'école de foot de l'Etoile Sportive de St-Hilaire se porte bien

Esprit d'équipe, progression, humilité, jeu... C'est à travers cette philosophie que l'Etoile Sportive, en entente avec l'US Fauga, structure et développe son école de foot.

Privé d'équipe seniors depuis 1 an, le club a anticipé ce virage propre à beaucoup de clubs de la région, en misant sur son école de foot. L'objectif est clair, en sus de tout mettre en place pour faire progresser chaque enfant en tant que joueur, le club s'efforce de les faire grandir en tant qu'homme. Devenu de nos jours plus qu'un entraîneur, l'éducateur responsable d'une équipe "entraîne et éduque". C'est ainsi que les éducateurs du club, par ailleurs tous formés à l'enseignement du football, s'efforcent d'inculquer un état d'esprit positif aux enfants ainsi qu'un sentiment d'appartenance à une équipe, un club, un village.

Fruit de ce travail entamé il y a 4 ans, **l'école de foot** grandit. Elle compte aujourd'hui plus de 80 licenciés, des U6 au U15, dont quelques-uns ont évolué dans toutes les catégories et une équipe U17 verra le jour la saison prochaine. En parallèle, l'investissement indispensable de sponsors, pour la plupart issus du village, permet au club d'envisager des sorties sportives comme ce fût le cas les 24, 25, 26 et 27 mars dernier pour un tournoi en Espagne.

Tournoi international "Copa Costa brava II" à Blanes - Tordera



U12/U13 Educateurs : C. Apollis / J.L Rizzo

En mars les catégories U11, U13 et U15 ont participé à un tournoi international en Catalogne. En quelques chiffres : 1 bus, 1 voiture, 3 jours de compétitions, 3 nuits 4 jours à Calella, 20 accompagnateurs (éducateurs, dirigeants, parents) une quinzaine de supporters en plus le week-end, 20 chambres

d'hôtel, 28 buts, 45 joueurs du club, 150 équipes venues de toute l'Europe, 365 km, 792 passes, 4 000 joueurs, bref un moment inoubliable pour l'école de foot. Chaque équipe du club a terminé en milieu de tableau, ce qui au vu du niveau de ce tournoi est une bonne performance. Mais le succès



U10/U11 Educateurs : H. Grillères / L. Salvayre

est aussi ailleurs. Les enfants ont vécu une grande expérience sportive et humaine. Les U13 ont remporté un match héroïque face à des italiens accrocheurs. Les U15 ont manqué de peu une qualification en phase

finale en faisant match nul face aux Ecossais. Enfin les plus jeunes, les U11 ont débuté et clôturé le tournoi par une victoire tout en produisant du beau jeu tout au long de ces 3 jours et terminent à une place très honorable. Le retour s'est déroulé dans un bus calme où la fatigue se faisait sentir mais avec le sou-

rire sur tous les visages et des souvenirs plein la tête. **Un grand bravo à tous les joueurs et éducateurs pour leur état d'esprit et aux parents venus nombreux.** Ce tournoi a permis de créer une véritable cohésion, qui a grandement porté ses fruits lors du tournoi de la fête du foot de Saint-Hilaire.



U14/U15 Educateurs : D. Déjean / F. Ticou

Fête du foot de Saint-Hilaire

Pour pentecôte, le club proposait sa traditionnelle fête du foot. Le samedi, en entente avec l'US Fauga, il organisait son tournoi école de foot. Créé par le club, sa 3^e édition a connu un grand succès : 40 équipes des U6 au U13, 400 joueurs.

Soucieux de proposer un tournoi à son image et de le faire grandir, l'**Etoile Sportive** a imaginé un trophée unique et original.



Dessiné par Vincent Diaz, ancien senior et mis en œuvre par Guil-

hem Morère, originaire du village et ancien joueur, il est destiné au vainqueur pour une année et ensuite remis en jeu.

Nos équipes y ont fait honneur en faisant une compétition extraordinaire : les U6/U7 ont remporté le tournoi, les U8/U9 ont fini 6^e sur 12 et les U10/U11 et U12/U13 ont tous deux fini second.



Les U6/U7, vainqueurs du tournoi

Le dimanche a été l'occasion pour les plus anciens mais néanmoins passionnés de se retrouver pour le tournoi vétérans. A 20h30, après un apéritif ensoleillé, 300 personnes ont dégusté le fameux et traditionnel cassoulet.

La saison se termine les U6/U7 et U8/U9 vont profiter d'un repas entre joueurs, parents et éducateurs. Le club prépare sa prochaine saison, en essayant de toujours apporter des améliorations.

Les dirigeants tiennent à remercier très sincèrement les parents pour leur confiance, les sponsors qui permettent de faire vivre le club, les bénévoles bien sûr, les éducateurs pour leur patience et leur passion, les enfants qui sont aussi la vie du village, pour leur respect et leur engouement, et la Mairie de St-Hilaire pour l'important soutien logistique.

Vous souhaitez prendre des informations ou inscrire votre enfant à l'école de foot du village, n'hésitez pas à contacter le 06 27 22 85 93 ou le 06 83 91 80 31